

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Dévoilement de l'étude sur l'hébergement locatif et services de garde 0-5 ans
Des pistes de solutions concrètes pour l'avenir**

Saint-Pascal, le 28 mars 2023- En mars 2022, le conseil de la MRC de Kamouraska donnait un mandat à *GAM Experts Conseils* pour la réalisation d'une [étude technique visant à outiller la région pour établir une stratégie de développement au niveau de l'hébergement locatif et des services de garde 0-5 ans et en milieu scolaire](#). Pour chacun des volets, l'étude a fait l'objet d'une consultation auprès de plus d'une centaine d'acteurs du territoire, de citoyens et des municipalités locales. Maintenant complétée, cette étude permettra assurément aux acteurs concernés de s'appuyer sur des données solides pour leur prise de décision ou pour réaliser des projets dans leur milieu.

L'étude comprend un portrait diagnostique des offres d'hébergement locatif et des services de garde, une catégorisation des besoins en fonction des clientèles, des exemples de modèles mis en place ailleurs au Québec et surtout, pour chacune des deux problématiques, un portrait spécifique du champ d'action légal et réglementaire dont disposent les municipalités locales dans l'exercice de leur pouvoir. On peut penser ici notamment à la mise en place d'incitatifs financiers pour stimuler la construction d'hébergements ou encore à la création de politiques locales d'habitation.

Concernant les services de garde 0-5 ans, l'étude révèle qu'il y aurait 200 places manquantes sur le territoire. Les municipalités locales peuvent par exemple céder ou louer des locaux ou le terrain gratuitement, acquérir, construire ou aménager des bâtiments au profit de services de garde ou encore, soutenir ces services dans leur développement.

Le rapport final a été présenté en février d'une part auprès des acteurs ayant participé à la consultation et d'autre part, auprès des municipalités du Kamouraska.

« Avoir un portrait et un diagnostic était la première étape à franchir pour trouver des solutions durables à la situation. Le partage des responsabilités en fonction des compétences de chacun ainsi que la concertation, sont essentiels pour que le Kamouraska réponde le plus efficacement possible à ces enjeux », de dire le préfet élu M. Sylvain Roy.

À la suite des présentations et des rencontres effectuées lors de la dernière année, il en ressort que les partenaires concernés (services de garde, CISSS, entreprises, organismes communautaires, etc.) et le secteur municipal sont prêts à travailler ensemble pour mettre en œuvre des solutions durables pour le milieu.

- 30 -

Contact;

Relations de presse;
Annie Lavoie
Conseillère aux communications
MRC de Kamouraska
418 492-1660, poste 253
alavoie@mrckamouraska.com